Mag'Centre, 9 avril 2021

[Tribune] Racisme et “amendement UNEF”, la posture du sénateur Jean-Pierre Sueur n’est pas recevable

vendredi, 9 avril 2021

[Tribune] Après le vote quasi-unanime, jeudi 1er avril au Sénat, d’un amendement de droite baptisé « *amendement UNEF* » dans le cadre de la loi « *séparatisme* », et défendu par le sénateur socialiste du Loiret Jean-Pierre Sueur, Patrick Communal, juriste et militant des Droits humains, dénonce un « État de droit bafoué ». Défendant l’entre-soi qui « facilite l’expression de la souffrance », il rappelle que l’Histoire est écrite par les dominants et que la libération n’arrive jamais par le haut. Il n’en revient pas du procédé rhétorique du sénateur socialiste qu’il sait pourtant « *épris d’humanité* ».

Patrick Communal ancien avocat au barreau d’Orléans. DR

Phoca PDF